

Zeitschrift:	Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber:	Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band:	4 (1893-1896)
Heft:	4
Artikel:	Géologie générale de la suisse, cartes géologiques, descriptions
Autor:	[s.n.]
Kapitel:	Préalpes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-154928

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la protogine elle-même, accompagnés de filons de roches variées, dioritiques, syénitiques et surtout d'innombrables dykes de porphyre granitique. Ces derniers peuvent être considérés comme provenant d'une poussée subséquente du magma de la protogine.

Soit la protogine, soit les roches filonniennes possèdent souvent une structure feuillettée, due essentiellement aux effets dynamiques de la dernière dislocation des Alpes.

Il se peut qu'une partie des schistes basiques résultent directement de la compression de roches d'épanchement basiques et de leurs tufs.

Cette zone de schistes cristallins se continue jusqu'au mont Chétif et au mont de la Saxe, près Courmayeur.

Le flanquement S.-E. du Mont-Blanc est formé par une couverture sédimentaire contenant à sa base du trias (Rötidolomit) et plus haut du jurassique avec le facies des schistes lustrés (*Revue p. 1893, 15*). Elle se continue du Catogne au Mont Fréty. La superposition de ces sédiments sur le massif cristallin est en apparence concordante. Par places on voit une pénétration réciproque des roches porphyriques et du trias; ce qui pourrait faire croire à une injection du porphyre dans ce dernier; mais cette disposition n'est autre chose que le résultat de dislocations dans le sens de glissements qui ont eu lieu entre la couverture sédimentaire et le noyau cristallin.

PRÉALPES.—Nous devons à M. HAUG¹ une notice sur les facies des terrains constituant les Préalpes de la zone du Chablais, entre l'Arve et le lac de Thoune. En constituant la chronologie des terrains dans leur succession normale,

¹ E. Haug. L'origine des Préalpes romandes et les zones de sédimentation des Alpes de Suisse et de Savoie. *Arch. des sc. Genève*, 1894. XXXII. 154-173.

l'auteur s'efforce de démontrer que les modifications du relief qu'il est possible de déduire de l'étude des modifications des facies, suffisent pour expliquer le contraste si frappant entre les facies des sédiments de cette zone et les régions plus internes. Les dénivellations et dislocations anciennes qui ont déterminé ces modifications des facies sédimentaires expliquent aussi le caractère particulier des Préalpes du Chablais au point de vue tectonique et leur contact anormal avec les Hautes-Alpes. Il n'y aurait ainsi aucune raison d'avoir recours à l'hypothèse de grandes nappes de recouvrement, pour expliquer la situation de la brèche du Chablais et de la Hornfliuh et la structure des Préalpes, ainsi que les klippes isolées du canton de Schwytz, d'Unterwald et de Savoie (Almes, Sulens).

C'est dans le gésynclinal houiller, occupant le versant N. de la zone du Mont-Blanc, qu'auraient eu lieu les phénomènes qui ont créé les contrastes entre les Préalpes et Hautes-Alpes. A l'époque liasique il se serait produit ici, comme dans la zone du Briançon, un géanticinal secondaire motivant le facies des couches à *Mytilus* qui reposent souvent directement sur le lias. Ce même phénomène s'est continué pendant l'époque crétacée en occasionnant la transgressivité des couches rouges crétaciques et le hiatus entre celles-ci et le flysch.

Dans de telles conditions les plissements actifs de l'époque plistocène devaient nécessairement amener sur cette même ligne, des amorces pour la formation de chevauchements, structure imbriquée, etc. qui caractérisent les Préalpes et la région des klippes. De fait, l'auteur constate dans toute cette région une zone de structure en éventail imbriqué, qui s'étend du lac d'Annecy (mont Sulens) par le centre des Préalpes (brèche du Chablais et

Hornfliuh) aux Gyswylerstöcke et plus loin; c'est l'axe tectonique du géanticinal qui a divisé en deux le grand gésynclinal préalpin.

La présence de roches cristallines éruptives basiques dans le flysch du plateau des Gets (Chablais) paraît, aux yeux de M. DUPARC¹ une preuve de l'existence sous ce plateau d'une continuation de la chaîne de Belledonne (Beaufort) en Tarentaise qui, dans l'intervalle entre ces deux points, se serait enfoncée sous les sédiments pour se montrer de nouveau par des pointements aux Gets. Ce serait la confirmation de l'hypothèse d'un horst admis jadis par Maillard, MM. Michel-Lévy et Lugeon.

En rendant compte des résultats des récentes études géologiques sur les Alpes du Chablais par MM. Renevier et Lugeon qui voient dans ces montagnes un horst ancien, M. RÉVIL² se rallie à cette hypothèse plutôt qu'à celle du recouvrement de toute cette région, émise par M. Schardt.

A propos de l'hypothèse du recouvrement de la zone des Préalpes du Chablais et du Stokhorn, M. KILIAN³ a soulevé l'objection que la chaîne des Voirons ne semble pas pouvoir être considérée comme lambeau de recouvrement. Il reconnaît pourtant que cette hypothèse explique nombre de faits étranges reconnus dans cette région. En particulier l'apparition subite des facies de la brèche dans le jurassique, les lambeaux cristallins qui seraient

¹ Duparc. Prolongement supposé de la chaîne de Belledonne. *C. R. Soc. phys. et hist. nat. Genève*. 5 avril. 1894. — *Arc. des sc. Genève*, XXXI, 608.

² Revil. Quelques mots sur la géologie du Chablais. *Bull. Soc. hist. nat. Savoie*, Chambéry. 1894, 47-50.

³ Kilian. *Bulletin Soc. géol. France* 1894.

des débris d'un noyau anticlinal étiré et morcelé, la disposition anormale en recouvrement du massif de brèche sur tout son pourtour.

M. LUGEON¹ a complété ses notes sur la géologie du Chablais en annonçant la découverte de deux nouveaux pointements de roches cristallines ; l'un de porphyrite, long de 60^m environ, est dans le flysch ; l'autre est entouré de grès micacés probablement carbonifères. Un affleurement de protogine découvert par M. Tavernier, existe dans le flysch près du village des Gets ; il a 80^m de longueur sur 10 de large.

Les conclusions sommaires sur la géologie du Chablais (*Revue pour 1892, 12*) ont été résumées par M. LUGEON² dans une note présentée à la Société géologique de France.

M. SCHARDT³ a publié une note sur la géologie du Grammont et des Cornettes de Bise (Chablais valaisan). Le profil géologique qui l'accompagne montre la disposition de cette région formée de plis calcaires tous déjetés vers le N. W. Le pli du Grammont surtout est remarquable par l'amorce d'un chevauchement sur son flanc N., accident qui se continue d'ailleurs par Lovenex et Autan jusqu'à Vacheresse. Le noyau anticlinal triasique et liasique est très fortement écrasé. L'ensemble de ces plis appartient à une nappe de recouvrement; car le trias du versant N. du Grammont repose sur le flysch et la mollasse rouge (oligocène).

¹ *Bull. soc. vaud. sc. nat. proc.-verb. 7 nov. 1893. — Arch. des sc. Genève, XXXI 1894. 296.*

² Maurice Lugeon. Sur la géologie du Chablais. *Bull. Soc. géol. France.* 10 mars 1893. XX, 334-336.

³ H. Schardt. Note sur la structure géologique de la chaîne du Grammont et des Cornettes de Bise. *Bull. Soc. murith. sc. nat. Valais.* 1894, 94-97. 1 pl.

M. QUEREAU¹ a publié un profil partiel du contact de la zone des Préalpes avec les Hautes-Alpes calcaires près de la Lenk au pied du passage du Ravil. Les terrains du facies des Préalpes (facies chablaisien)², sont superposés au flysch et au nummulitique de la série à facies helvétique (Hautes-Alpes) sur une largeur visible d'environ 5 kilomètres³. Il considère ce recouvrement comme venu du N. et, pour expliquer le déjettement S.-N. que portent les formes de dislocation dans toute la région, il faut admettre que ce recouvrement a dû avoir lieu bien avant le refoulement des plis alpins vers le N.

M. SCHARDT⁴ a eu l'occasion de relever des détails sur la situation des dépôts triasiques entre Leissigen et Spiez sur la rive gauche du lac de Thoune. A deux endroits, on voit d'épaisses intercalations de flysch dans le gypse triasique; ce flysch est extrêmement froissé. Vu l'absence de couches intermédiaires jurassiques entre le gypse et le flysch sur la plupart des points, M. Schardt pense que ces intercalations tertiaires sont de faux anticlinaux, dus au soubassement éocène entraîné dans les plissements et chevauchements de la nappe de recouvrement préalpine, à laquelle appartient le trias entre Leissigen, Krattigen et Thoune.

¹ Quereau. Ueber die Grenzzone zwischen Hochalpen und Freiburger Alpen im Bereich des oberen Simmentales. *Ber. d. naturf. Gessellsch. Freiburg i. B.* 1894, IX. 122-128.

² Facies vindélicien d'après l'auteur; nous voudrions éviter ce terme qui fait allusion à une conception abstraite, absolument hypothétique.

³ Ce fait ressort d'ailleurs clairement de la carte géologique de M. Ischer, publiée il y a plus de 12 ans.

⁴ H. Schardt. Rive S. du lac de Thoune. *Bull. Soc. Vaud. sc. nat. proc.-verb.* 20 déc. 1893. — *Arch. des sc. Genève*, XXXI, 1894, 305.